

STOP DECHETS RADIOACTIFS
Pierre-Jean BOURION
Chemin de Rollainville
88630 Soulosse sous St Elophe

Le 3 décembre 2008

Monsieur le Maire
Mairie de Soulosse
88630 Soulosse sous St Elophe

Monsieur le Maire,

Tout d'abord nos remerciements pour avoir répondu aussi rapidement à notre lettre recommandée avec accusé de réception.

Cependant, après une lecture attentive de votre réponse, il s'avère bien regrettable que vous vous attribuez la paternité de l'intégralité de votre courrier-fleuve en le signant.

Nous vous accordons la maîtrise du copié-collé, mais que nous sachions, vous n'êtes pas encore un acteur de l'ANDRA. A ce titre vous auriez du faire état des sources uniques dont vous usez et abusez dans votre copie d'argumentaire, sans jamais y apporter le moindre élément contradictoire.

Vous voudrez bien, à l'avenir, ne plus nous considérer comme des interlocuteurs naïfs et simples d'esprit, mais comme des citoyens responsables.

Vous vantez votre ouverture d'esprit, mais habitant de Soulosse depuis 1960, j'ai largement eu le loisir d'observer comment vous exercez votre fonction de maire, depuis votre première élection à ce poste. Les conclusions que j'en tire me laissent plutôt perplexe quant à cette fameuse « ouverture d'esprit ».

Mais malgré tout, nous sommes prêts à vous prendre au mot : Au lieu de vous asséner des arguments que, par ailleurs, vous pourrez bientôt lire dans un courrier pédagogique qui vous parviendra, nous vous prions instamment de procéder à l'organisation d'une réunion PUBLIQUE et CONTRADICTOIRE dans laquelle nous souhaitons la présence de l'ANDRA, chargée de nous convaincre, ainsi que d'intervenants indépendants chargés de soutenir des thèses contradictoires.

Ce qui sera déjà pour nous le début de la reconnaissance de votre ouverture d'esprit.

Vous affirmez que la réunion du conseil pendant laquelle VOUS avez décidé de faire voter une acceptation du projet d'enfouissement s'est déroulée d'une manière parfaitement légale. Connaissant votre grande attention à bien observer les règles, nous n'en doutons pas...

Mais ne croyez vous pas que le simple respect de vos électeurs et concitoyens exigeait, pour décider d'un engagement aussi grave, celui d'y plonger pour de nombreux milliers d'années la commune de Soulosse, ses habitants et ceux des communes alentour, ce débat eut nécessité une large publicité préalable?

Ceci aurait certainement modifié les réflexions et les prises de décision s'en suivant. Nous en voulons pour preuve qu'à ce jour, la moitié de la population a signé la pétition circulant contre VOTRE délibération hasardeuse.

Nous estimons que, dans ces conditions, les membres du Conseil Municipal, qui ont voté plus que légèrement en faveur de votre projet, sans avoir bénéficié d'une information complète et contradictoire, doivent démissionner.

Ceci afin de préserver leur dignité, prouvant par là le respect qu'ils portent aux habitants de Soulosse.

En ce qui vous concerne, il vous appartiendra de faire un choix responsable.

La feuille de sondage que vous avez jointe à votre courrier, qui amalgame anti-nucléaire et anti-électricité, prouve, s'il en était encore besoin, votre grande méconnaissance du sujet.

Mais il n'est pas trop tard, fort heureusement, pour tenter de corriger votre déficit d'informations.

Nous voulons croire que vous en saisissez l'opportunité, car nous savons que le chant des sirènes de l'ANDRA qui vous a séduit, n'est que trop éphémère.

Un petit pays sous développé, notre voisin l'Allemagne, premier exportateur mondial, a depuis longtemps adopté la décision de sortir du nucléaire. Il est vrai que chez eux ce ne sont pas les bétonneurs et les fabricants de centrales qui gouvernent ?

Dans l'attente de cette réunion d'information publique que vous voudrez bien provoquer, veuillez accepter, Monsieur le Maire, nos salutations citoyennes.

Pierre-Jean BOURION, Président.